

n'eût pas existé il n'y aurait aucune manière d'expliquer ce fait. Que l'on ne vienne pas dire, comme semble le faire le cultivateur de Bagot, que les dépenses de culture sont en raison directe du rendement en poids. Ceci n'est point. Nous estimons qu'un arpent qui ne produit que cinq tonnes coûte tout autant en frais de culture qu'un arpent qui en produit dix. Ou bien si l'on soutient le contraire, on donne dans le peu de soins appliqués à la culture, la raison de sa non-réussite. Si la main-d'œuvre est trop chère, à qui la faute? Et si, le sachant bien, on l'emploie en dépit de l'évidence des calculs les plus élémentaires, à qui la faute encore, si ce n'est à celui qui n'a pas vu au moyen d'y obvier? Il y a ceci de vrai que là où la main-d'œuvre est au prix ici, il ne faut entreprendre que ce que l'on peut faire soi-même, soit manuellement, soit à l'aide d'instruments expéditifs.

D'un autre côté, va-t-on dire, la culture de cette racine sera bien restreinte; de l'autre c'est ce qu'on a voulu faire. Mais la compagnie qui avait annoncé des instruments ne les a pas fournis. Nous ne contestons pas. Ce que nous ne pouvons concevoir, c'est qu'un cultivateur sérieux puisse alléguer en sa faveur qu'il lui a manqué le secours de son voisin sur lequel il comptait ou qui lui était promis. Et qui donc avait besoin de cet outillage représenté par semoirs, sarceuses, arracheuses mécaniques. Était-ce une famille de cultivateur telle que le sont la plupart, qui le réclamaient pour semer, sarcler, arracher trois, quatre et cinq arpents de betteraves?

Evidemment non. S'il en est qui l'ont fait ils ont eu le grave tort de se mettre dans un état de dépendance impossible. Il reste donc ceux qui entendaient en faire une culture étendue, les entrepreneurs. Que ceux là n'aient pas réussi parce qu'ils n'avaient pas pris les moyens de réussir, il n'y a pas lieu de s'en étonner. N'est-ce pas plutôt faire preuve d'une imprévoyance inconcevable que de tenter de pareilles entreprises sans être pourvu des choses les plus indispensables, c'est-à-dire de semoirs, de sarceuses, d'arracheuses mécaniques, pour suppléer aux bras que l'on voulait éliminer, puisque le prix de la main-d'œuvre qui n'a pas changé ne permettait pas d'y avoir recours. Ça toujours été le propre de la nouveauté et de l'imprévoyance de faire des dupes où la crédulité est trop grande; chez ceux qui pronent plus pour leur de leurs calculs les données d'autrui que leur propre expérience, et, disons le aussi, chez ceux là qui pensent prématurément aux millions, qui n'ont besoin que de promesses pour bâtir en un clin-d'œil l'édifice de leur fortune.

Ce qu'on prévoyait au milieu de l'enthousiasme général qui a marqué les débuts de la culture de la betterave à sucre s'est réalisé, et il reste avéré que ce sera entre les mains des cultivateurs qui ont de la famille que se concentrera la culture la plus assurée et la mieux entendue de la betterave à sucre. Les autres devront se restreindre; ou, s'il en est qui veulent persévérer on fait de spéculation agricole, ce qui est permis et possible; s'il en a qui veulent spéculer sur la culture de la betterave, il leur faudra, et cela est chose élémentaire, se procurer l'outillage rendu nécessaire par le haut prix de la main-d'œuvre. Il faudra compter sur soi en un mot. Pourquoi compter

sur une compagnie ou sur la Compagnie pour se le procurer? La compagnie n'est pas une compagnie d'exploitation. Et pourquoi se mettre dans un état de dépendance de ce genre! Qui ne savait, qui ne prévoyait ce qui allait arriver. En demandant à la compagnie de semer des betteraves elle-même, de fournir des semoirs, on n'était plus libre de semer soi-même sa terre lorsqu'on jugeait le moment opportun, ou lorsqu'on était prêt à le faire; mais il fallait attendre nécessairement que le champ du voisin fut semé. Et tant pis si le moment se passait, si le temps profitable que l'on aurait pu mettre à profit était passé. On devait se résigner à attendre; et l'on sait ce que peuvent produire quelques jours, une semaine de retard sur la récolte. Il fallait se résigner à se taire, puisqu'on l'avait voulu ainsi. C'était d'ailleurs renouveler l'éternelle histoire des contre-temps, des lenteurs, des ennuis qui résultent du manque d'initiative de la part des entrepreneurs et des spéculateurs, des préoccupations personnelles de la compagnie, de toutes les choses inhérentes enfin aux services que l'on réclame. Si la compagnie avait promis de l'aide, elle ne pouvait tout faire, semer, sarcler, et arracher, et ne laisser aux cultivateurs que le très-délectable souci d'empocher les piastres.

Ce que nous disons de l'ensemencement s'applique aussi au sarclage et à l'arrachage. Dans cette culture comme dans bien d'autres, il faut que celui qui l'entreprit soit libre d'agir et agisse lorsqu'il en voit le moment venu.

Par ce qui précède, on voit que tous les dires du cultivateur de Bagot se rapportent plutôt au spéculateur, à l'entrepreneur, qu'au cultivateur qui possède foncièrement, qu'à celui qui cultive par lui-même, car, de quelque manière que l'on retourne la question du décompte des frais, et de quelque culture qu'il s'agisse il faut faire entrer en ligne de compte le loyer de la terre. Cela est règle générale, on ne peut en faire une raison valable contre la culture de la betterave, et elle s'applique aussi bien à la culture de l'avoine si on n'est pas propriétaire.

Au sujet de cette manière d'intervenir dans cette culture lorsqu'on n'est pas propriétaire, nous irons même plus loin que le cultivateur de Bagot en disant qu'avec le mode de fermage usité ici, il est très difficile, pour ne pas dire impossible, au fermier de s'adonner à cette culture avec profit. Un fermier qui ne fait qu'une récolte ou deux sur la terre qu'il a louée pour ce laps de temps ne recueillera point les fruits d'une amélioration notable du sol, laquelle dans ce cas, ne pourrait recevoir qu'un commencement d'exécution; cette amélioration il ne la fera pas. Et combien est-il de terres sous le régime actuel du fermage qui soient propres à la culture de la betterave dès l'entrée en jouissance.

Sous ces considérations c'est faire voir que les questions dont le cultivateur de Bagot nous occupe ne sont que relatives, ne s'adressent qu'à un certain nombre de personnes, et ne peuvent être valables pour ces mêmes personnes que de la manière dont nous avons parlé, et à l'occasion du début.

Sans doute, ce commencement, comme celui de bien d'autres industries où de si nombreux intérêts sont engagés, a donné lieu à quelques déceptions; il